

# Cornillon-Confoux Gazette

Août 2020



## Chères Cornillonaises, chers Cornillonnais,

L'épisode Coronavirus a grandement perturbé la marche du village et entre autres, la sortie de la gazette pour vous informer des nouvelles de la commune. Les lettres communales ont paré à l'urgence.

Nous sommes maintenant sortis de l'épisode « confinement » et espérons, malgré les nouvelles inquiétantes de ces dernières semaines, que la vie va reprendre son cours, au plus près de la « normalité ».

Cornillon-Confoux n'a, à ce jour, pas été touché par l'épidémie. Les Cornillonnais ont été particulièrement disciplinés pendant tout cet épisode. Nous avons observé des élans de solidarité (propositions d'aide en direction des personnes âgées, des personnes seules, propositions d'aide pour fabriquer des masques, activité commerciale adaptée du mieux possible, habitants qui ont fait travailler les commerces de la commune...). Tout cela est réconfortant pour notre village et fait partie de l'état d'esprit que nous souhaitons y conserver et continuer à développer.

**Néanmoins cette crise a eu une incidence importante sur le budget de la commune que j'évalue à environ 80 000 euros de pertes.**

Tous les personnels municipaux ont été dévoués et ont fait le maximum pour maintenir le service public et notre commune en bon état de propreté. Ils ont été payés à l'euro près, malgré les absences liées au confinement et aux gardes d'enfants. Il a cependant fallu compenser le retard pris dans les travaux de printemps (travaux de débroussaillage, de mise en sécurité du massif...) en ajoutant à nos équipes des sous-traitants qu'il a fallu financer.

Nous avons également eu un manque à gagner important dans les locations de salles municipales (38 000 euros de perte) et les locations de gîtes. Nous avons décidé d'exonérer de trois mois de loyers les professionnels cornillonnais touchés par la « crise » liée au confinement (professions médicales de la commune : médecin, kiné, infirmières, mais aussi restaurant le Beffroy qui a été fermé pendant 3 mois). Nous avons accordé la gratuité des droits d'occupation du domaine public par les

terrasses (Epicerie Jardin des aires et restaurant le Beffroy). Au total encore une douzaine de milliers d'euros non perçus par la commune.

Par ailleurs, il a fallu engager des dépenses conséquentes pour acheter les masques, les produits désinfectants en quantité considérable (notamment pour la désinfection des rues, de l'école), les gels, les gants, etc.

Tout ceci a une incidence négative sur le budget communal et nous mettons tout en œuvre pour qu'elle ne soit pas répercutée sur les Cornillonnais. Nous n'allons pas augmenter les impôts car pour l'instant, nous pouvons encore utiliser nos excédents et faire des économies.

Au fil de l'évolution de cette « crise », nous continuerons à prendre les mesures qui nous sembleront les plus adaptées, au plus près de l'intérêt des Cornillonnais.

En matière d'économies, force est de constater que l'arrêt des manifestations nous évite certaines dépenses... Même s'il est regrettable que l'animation du village, si importante pour le dynamisme et la convivialité de notre communauté, soit ainsi suspendue. Mais de meilleurs jours viendront...

Ne voulant pas mettre en difficulté les associations cornillonaises, nous leur avons versés les subventions promises et espérons que cela leur a permis de faire face à une gestion perturbée (remboursements éventuels des cotisations, paiement des intervenants, pas de manifestations pour avoir des recettes...).

### Le nouveau Conseil Municipal

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, le nouveau conseil municipal s'est mis en place. Les délégations ont été attribuées.

Les élections pour la nouvelle gouvernance de la Métropole ont eu lieu le 9 juillet. Notre commune est de nouveau à l'honneur, puisque le maire de Cornillon-Confoux a été élu 16ème vice président. Pour rappel : la Métropole d'Aix Marseille Provence, c'est 92 communes, 1,8 million d'habitants, une gouvernance composée de 20 vice présidents et de la Présidente Madame Martine Vassal.

### L'école

La commune souhaite à la directrice de l'école, Lydie Gervasi-Gagnon, une bonne retraite. Nous avons envers elle une grande gratitude pour tout le travail qu'elle a fait avec son équipe auprès des petits... et des grands...

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle directrice, Bénédicte Galliné, avec laquelle nous travaillerons dans le même partenariat positif pour la réussite de tous les enfants Cornillonnais.

Nous solliciterons l'ancienne directrice comme la nouvelle, l'équipe enseignante et les délégués des parents d'élèves, pour nous accompagner dans le projet de reconstruction de

l'école dont nous avons parlé lors de la campagne électorale (construction de nouveaux locaux pour la maternelle, projet d'un parking souterrain...). Nous y reviendrons plus tard.

### Propreté de la commune

Attention nous constatons un relâchement au niveau de la propreté.

Nous avons constaté ces derniers temps de plus en plus de déchets au niveau des entrées du village, cannettes, masques, papiers gras, lingettes, paquets de cigarettes, restes de pique-niques... Merci de ne pas jeter vos ordures par les fenêtres de vos voitures !

Notre campagne n'est pas une poubelle, idem pour le village avec les déjections canines...

### Circulation et stationnement dans le village

D'ici la fin de l'année, nous souhaitons engager une réflexion avec les administrés, particulièrement les habitants du village, sur la circulation et le stationnement dans le village.

Nous avons des remontées du SAMU, des pompiers et des gendarmes (qui commencent d'ailleurs à verbaliser) concernant le stationnement anarchique empêchant les interventions de sécurité, de nettoyage et de ramassage des ordures ménagères.

La solution des « dents de requins » a ses limites, nous ne pouvons pas jalonner tout le village avec ce type de dispositif pour toutes les raisons que vous connaissez déjà...

**Que faire alors ? ... Nous vous invitons déjà à y réfléchir et à nous transmettre vos idées...** cela alimentera le débat et la recherche de solutions en réunion collective.

Et enfin pour conclure, c'est à contre cœur, mais en étant réaliste, au vu de l'évolution de la pandémie, après avoir échangé avec la Préfecture, l'Agence Régionale de la Santé, pris l'avis du Conseil Municipal, que nous avons décidé d'annuler toutes les festivités qui avaient été reportées au mois de septembre. A savoir, la fête votive et son feu d'artifice, l'apéritif offert à la population, le vide grenier, la journée des associations et la course pédestre. Sont maintenus, sous certaines conditions (masques et effectifs réduits) le 28 août, le concert de jazz dans le cadre du Festival de jazz Marseille Jazz des cinq continents ainsi que le 29 août, le concert de l'Orchestre Philharmonique Provence Méditerranée. A ce jour, ce sont les deux seules manifestations prévues pour la fin de l'été. Bien sûr, la programmation culturelle de la saison prochaine à l'Oppidum est maintenue.

Chers Cornillonnais, je vous souhaite de passer de bonnes vacances, en vous protégeant, vous et vos proches et je vous souhaite une bonne rentrée en bonne santé.

Cordialement

**Daniel Gagnon**  
**Maire de Cornillon-Confoux**  
**Vice président de la métropole Aix Marseille Provence**

# La vie de la commune

## Les élections

### QUATRIÈME MANDAT POUR DANIEL GAGNON

Lors du 1<sup>er</sup> tour des élections municipales, le dimanche 15 mars 2020, la liste de Daniel GAGNON a été élue ; un quatrième mandat pour Daniel GAGNON toujours autant investi pour sa commune.

Et c'est au cours du conseil municipal d'installation qui s'est tenu le 23 mai que Monsieur Daniel GAGNON a été élu maire à l'unanimité.

Une fois élu, Daniel Gagnon a pris la parole en commençant par remercier ses électeurs. Il a exprimé son regret de ne pouvoir malheureusement pas les saluer lors des manifestations estivales qui n'auront pas lieu compte tenu du contexte sanitaire. Ces rassemblements traditionnels pour certains d'entre eux seront si cela est possible reportés en septembre. Ce fût ensuite le tour de l'élection des adjoints par scrutin de liste (voir trombinoscope). L'ancienne équipe était composée de 3 adjointes mais la Loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique impose la parité dans le groupe des adjoints. Marc Rumello remplace donc Martine Bueno à son ancien poste, cette dernière demeurant conseillère municipale. Le maire l'a félicitée pour le travail qu'elle a accompli lors du dernier mandat dans le cadre de sa délégation, l'urbanisme.

L'ensemble du conseil municipal a été ensuite installé.

Daniel Gagnon a ensuite abordé le prochain vote du budget qui malgré une fiscalité inchangée depuis de nombreuses années, devra faire l'objet d'une étude toute particulière compte tenu des circonstances actuelles. Il a également signalé la reprise de l'école depuis le 25 mai avec un accueil limité des élèves afin de respecter les règles édictées par le gouvernement.

Le maire a aussi évoqué avec déception la gestion sanitaire du gouvernement qui laisse aux communes l'initiative et la prise en charge matérielle des mesures à mettre en œuvre.

Pour finir, il a donné lecture à tous de la charte des élus locaux.

Deux autres Conseils Municipaux se sont tenus les 3 et 10 juillet visant entre autre à :

- Approuver les résultats de 2019 et leur affectation,
- Approuver le budget primitif de 2020,
- Délibérer sur le taux des taxes foncières communales,
- Délibérer sur les subventions des associations,
- Désigner les délégués - titulaires et suppléants - se présentant aux élections sénatoriales.

Concernant cette dernière, les titulaires sont : Daniel GAGNON, Aurélie FOURNIER, Francisque TEYSSIER

Les suppléants sont : Jacqueline HERVY, Marc RUMELLO, Isabelle GERARDOT.

L'ensemble des procès-verbaux des Conseils Municipaux sont disponibles sur le site de la commune [www.cornillonconfoux.fr](http://www.cornillonconfoux.fr)



**Daniel GAGNON**

Maire de Cornillon-Confoux  
Vice-Président de la Métropole  
Aix-Marseille Provence délégué à la Culture,  
à l'Innovation Numérique



**Francisque TEYSSIER**

1<sup>er</sup> adjoint au maire  
Délégué à la préemption, aux actes notariés,  
à la sécurité, aux travaux, aux sports, aux  
associations, à la propreté communale



**2. Annick de Montandon**

Adjointe au maire  
Déléguée à l'action sociale, à la petite  
enfance, aux affaires scolaires, aux  
ressources humaines



**3. Marc RUMELLO**

Adjoint au maire  
Délégué à l'urbanisme, au numérique



**4. Jacqueline HERVY**

Adjointe au maire  
Déléguée au tourisme, à la culture, au  
commerce, à la communication, aux  
relations extérieures, à l'économie rurale,  
à l'environnement



**Georges LOUWARD**

Conseiller municipal



**Martine BUENO-GELEY**

Conseillère municipale



**Francine CHIAPELLO**

Conseillère municipale



**Alain LE BALLEUR**

Conseiller municipal



**Isabelle GERARDOT**

Conseillère municipale



**Antoine COLOMB**

Conseiller municipal



**Bertrand THEVENOT**

Conseiller municipal



**Aurélie FOURNIER**

Conseillère municipale



**Thibault GALAT-CAMERINI**

Conseiller municipal



**Emma DOSSETTO**

Conseillère municipale

## L'école

### L'ÉCOLE : UNE REPRISE EN 2 TEMPS ET CLAP DE FIN D'ANNÉE

Dans un premier temps, dès le 25 mai, l'école Igor Mitoraj a rouvert ses portes aux petits Cornillonnois quelle que soit leur classe.

A la suite d'enquêtes ayant pour objet de collecter l'avis des parents d'élèves, deux à trois groupes de 12 enfants ont été accueillis chaque jour, puis 10 élèves supplémentaires, dans le strict respect des règles sanitaires imposées par le gouvernement.

Sécurité et pédagogie ont été les mots d'ordre de la directrice de l'école Lydie Gervasi-Gagnon « Les locaux étaient désinfectés trois fois par jour et les gestes barrières scrupuleusement suivis qu'il s'agisse des enfants ou des enseignants. Cela demandait une attention de tous les instants en particulier pour les élèves de maternelle pour qui la distanciation est tout sauf naturelle. Pour permettre cette organisation la mairie a mis à disposition tout le personnel municipal de l'école qui assurait le nettoyage mais aussi un accompagnement auprès des enfants pendant les repas et pendant les pauses. Ce fut une gageure que d'inventer un nouvel équilibre autour d'un dispositif sanitaire très chronophage tout en préservant l'objectif d'une continuité pédagogique. L'accueil par niveau de classe et le travail poursuivi en distanciel a permis de terminer les programmes de l'année scolaire.



Ecole maternelle



Ecole en classe



Lydie GERVASI-GAGNON



Les CM2

bien présent.

Les entrées et les sorties dans l'école se faisaient à des horaires et des lieux différents pour limiter le nombre de personnes présentes devant l'école et isoler les groupes les uns des autres.

Même dans la cour de récréation un espace a été délimité pour chaque classe. Et les équipements étaient distincts pour chaque groupe.

Côté cantine, les repas ont été fournis par les familles et les enfants installés de manière à respecter 1 mètre de

vécu ces conditions toutes particulières et qu'ils aient eu un réel plaisir à retrouver leurs camarades.

En dépit de ces conditions sanitaires compliquées, comme chaque année, la directrice et la mairie ont tenu à célébrer la réussite et le départ des élèves du CM2, en présence des seuls parents. L'équipe enseignante et la mairie les ont félicités et Monsieur le Maire, accompagné de son adjointe Annick DE MONTANDON – déléguée aux affaires scolaires et sociales - ont récompensé chaque élève en lui offrant la calculatrice nécessaire pour l'entrée en 6<sup>ème</sup>. Un moment convivial et chargé d'émotion pour tous.

Enfin, cette année scolaire très particulière s'est achevée avec le départ à la retraite de la directrice et maîtresse, Lydie GERVASI-GAGNON ; un pilier pour cette école qui aura passé 39 ans au service de l'Éducation Nationale, dont 7 ans à la direction de l'école Igor Mitoraj.

Chacun à sa manière, parents, enfants, anciens élèves, enseignants, élus, personnels de la mairie, médiathécaires, ... tous ont tenu à la remercier et à lui adresser des petites attentions que Lydie a appréciées. Elle nous a demandé de remercier en son nom tous les Cornillonnois qui l'ont aidée, de près ou de loin, par leur soutien et leur affection,

à accomplir sa mission dans de si bonnes conditions. « J'ai eu la chance de finir ma carrière dans mon village et j'espère y avoir joué un rôle positif et fédérateur, j'y ai pris grand plaisir ! ».

Le relais est d'ores et déjà assuré avec l'arrivée de la nouvelle directrice, Bénédicte GALLINE, à la prochaine rentrée, prévue le 1<sup>er</sup> septembre.

Les enseignants se sont particulièrement impliqués dans le cadre de ce dispositif qui a exigé beaucoup d'énergie et d'investissement personnel pour déployer des compétences pédagogiques innovantes.

Dans un second temps, l'école obligatoire pour tous a repris le 22 juin avec un nouveau protocole allégé mais

distance entre eux.

Les activités en classe ont été consacrées principalement aux révisions. Les autres activités avaient toujours un objectif pédagogique : des activités créatives, des escapades au jardin partagé, ... tout en laissant aux enfants l'opportunité de dépenser leur énergie.

Malgré tout, il semble que les enfants aient plutôt bien

## La propreté dans le village

### LES POUBELLES DÉBORDENT !

Vivre dans un village propre est l'affaire de tous !

Le personnel municipal œuvre d'arrache-pied pour préserver le cadre de vie agréable qu'offre notre commune en faisant régulièrement l'entretien des rues et des espaces verts.

**Il est donc indispensable que chacun de vous adopte les bons gestes** lorsque vous déposez vos ordures ménagères dans les poubelles.

Si la première est pleine, les déchets devront être mis dans la poubelle suivante.

Des bornes de tri sont disposées à plusieurs endroits de la commune afin de recevoir les matières recyclables (papier, verre, textile, ...) ainsi que des points d'apport volontaire pour le carton (derrière l'espace Pièle et au hameau des grandes bastides)

Tous les autres déchets doivent être déposés à la déchetterie située à Grans.

**Nos amis les bêtes sont également concernés.** En effet, les propriétaires de chiens doivent utiliser les sacs à déjections canines

disponibles dans les distributeurs répartis dans tout le village, sous peine d'amende.

A cet effet la commune s'est équipée de caméras de verbalisation qui permettront de sanctionner toutes les petites infractions du quotidien.

Si vous avez des encombrants que vous ne pouvez pas déposer à la déchetterie, un seul numéro VERT : le **0800 800 424**.

**Pour rappel, les contrevenants sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500€.**

## Transports scolaires

### AVIS À TOUS LES PARENTS !

Vous venez de faire l'inscription au transport scolaire de votre enfant ? Dès réception de la nouvelle carte de transport ou dans le cas de son renouvellement, il est nécessaire de vous présenter à la mairie avec cette carte afin d'en (ré) activer l'abonnement.



# La vie de la commune

## Le recensement militaire

**LE RECENSEMENT MILITAIRE EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES JEUNES DÈS L'ÂGE DE 16 ANS**

### Quand le faire ?

Vous devez effectuer cette démarche à partir du jour de vos 16 ans et jusqu'à 3 mois après. Régularisation possible jusqu'à 25 ans si oublié.

### Où le faire ?

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou à la mairie de votre lieu de domicile.

### Quelles formalités ?

Vous devez fournir une carte d'identité ou un passeport valide et votre livret de famille à jour.

Une attestation de recensement vous sera adressée par la mairie ou sur votre compte en ligne. Attention : document sans duplicata à ne pas perdre car les démarches pour obtenir un autre justificatif sont compliquées.

### Droits et devoirs :

Le recensement permet votre inscription automatique sur les listes électorales et permettra votre convocation à la Journée de Défense Citoyenne (obligatoire).

**Important : le certificat de recensement est exigé pour s'inscrire aux examens publics tels que le Brevet ou le Baccalauréat et les concours de l'administration avant 18 ans.**

**Il est aussi exigé pour s'inscrire au permis de conduire avant 18 ans.**

**Il prouve que vous êtes recensé.**

Se faire recenser dès ses 16 ans évite bien des complications pour l'avenir des jeunes adolescents et adultes. Pensez-y !

*Le correspondant défense de la commune, Antoine Colomb, conseiller municipal est à votre disposition pour tout renseignement.*

## Nouveaux professionnels

**MIEUX ÊTRE PAR LES SOINS ÉNERGÉTIQUES**

Manon GUIGNOUX, domiciliée à Cornillon-Confoux depuis novembre 2019, est psychomotricienne. Dans l'exercice de son métier, Manon a fait le constat d'une représentation mécanisée du corps que notre société a tendance à conditionner, alors que de nombreuses pathologies somatiques sont d'origine émotionnelle. Il lui paraît essentiel de se connecter à ses émotions pour prendre soin de sa santé.

Enfin, lors d'un séjour au Vietnam de plusieurs mois, Manon a suivi une formation d'arts martiaux et a été initiée à l'énergétique. Cette découverte a été complétée par une année de médecine chinoise, dans laquelle elle a pris conscience de son magnétisme au cours de sa pratique.

Pour ce faire, Manon propose depuis cet été, à Cornillon (dans l'ancien presbytère de l'église), des soins individuels en coaching de vie, des massages-relaxation et des massages énergétiques, des ateliers en groupe d'expression corporelle tous les mardis soir à 18h30 ou sous forme de stage à la journée, ainsi qu'un stage de danse libre en Camargue.

### Informations/contact :

**Site : [www.coachdeviemg.jimdo.com](http://www.coachdeviemg.jimdo.com)**

**Facebook : [www.facebook.com/coachdeviemg](http://www.facebook.com/coachdeviemg)**

**Téléphone : 06 95 23 02 63**

**Email: [manon.guignoux@gmail.com](mailto:manon.guignoux@gmail.com)**



## «LE VAN BEAUTÉ HARMONIE» DE NOUVEAU DANS NOTRE VILLAGE !

Le Van Beauté Harmonie est de nouveau présent sur la place Jo Deluy pendant le marché le mardi matin de 8h à 13h depuis le 7 juillet.

Vous pouvez (re)découvrir un endroit rien que pour vous, telle une bulle dans laquelle vous aurez plaisir à vous réfugier pour mettre entre parenthèse le quotidien.

Retrouvez tout le confort d'un institut et l'expertise d'Erika – esthéticienne depuis 20 ans - à portée de main.

La principale spécificité de ce Van Beauté est que l'ensemble des soins proposés par Erika est prodigué grâce à l'utilisation de produits naturels bon pour votre santé, votre moral, et pour notre environnement, toujours avec le but unique de vous satisfaire.

Aussi, Erika applique des règles sanitaires strictes, renforcées pendant cette période de crise, avec la désinfection du matériel à usage unique, le port du masque obligatoire et l'application de gel hydro alcoolique.

Alors, osez franchir le seuil de votre nouvel institut, tentez l'expérience et vous serez conquis(e) !

**Contact : Erika**

**Téléphone : 06.14.61.37.03**

**Email: [contact@le-van-beaute-harmonie.fr](mailto:contact@le-van-beaute-harmonie.fr)**



# La vie de la commune



## MOULIN DE BONFILHON, À LA DÉCOUVERTE D'UN LIEU CALME ET PLEIN DE CHARME

Audrey et Sylvain, les nouveaux propriétaires de ce lieu au charme sans limite, vous accueilleront dans l'une de leurs 2 chambres d'hôte atypiques tout juste rénovées.

Ces 2 espaces confortables et entièrement équipés, totalement indépendants vous offrent 2 ambiances tout à fait différentes.

L'une est creusée dans la roche et bénéficie d'une terrasse ombragée privée, l'autre est recouverte de bois façon chalet. Quel que soit le choix de l'hébergement, le lieu est propice au repos et à la détente grâce à un environnement calme, empreint de sérénité. Pour se prélasser et profiter des bienfaits du soleil, direction la piscine et ses baignoires qui offrent une vue magnifique sur la vallée de la Touloubre. Pour se régaler, le petit déjeuner, servi sous forme de panier repas (boissons chaudes, jus d'oranges pressées, viennoiseries, pain frais, confitures, beurre, yaourts et du salé si vous le souhaitez), sera déposé devant la chambre à l'heure choisie.

A la fois au cœur de la campagne provençale et proche de grandes villes et de magnifiques sites naturels, fans de shopping (proche du village des marques MacArthurGlen Provence) ou amoureux de randonnées, chacun trouvera son bonheur !»

**Pour contacter Audrey et Sylvain :**

**Téléphone : 06 23 51 52 26**

**E-mail : moulindebonfilhon@hotmail.com**

**Pour découvrir les lieux :**

**Facebook «Moulin de Bonfilhon»**

**<https://www.facebook.com/Moulin-de-Bonfilhon-104509627928220>**

## CCAS

### LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : COLIS POUR LES SÉNIORS.

Comme chaque année, les colis s'adressent aux personnes ayant 75 ans ou plus cette année (nées avant 1945).

Par ailleurs, le CCAS souhaite apporter une marque de soutien et de réconfort aux personnes âgées percevant des ressources modestes en leur offrant dès 70 ans le colis. Les personnes titulaires l'Allocation de Solidarité aux personnes âgées (ASPA) seront invitées à se faire inscrire en Mairie. Les inscriptions seront enregistrées sur présentation des documents suivants : copie de la taxe d'habitation, avis de non-imposition sur le revenu.

**Attention, cette année pour tous les bénéficiaires, il vous faudra impérativement retourner à la Mairie, avant le 30 septembre le coupon ci-dessous, dûment complété.**

Les colis seront distribués aux intéressés dans la première quinzaine de décembre.



### COLIS DES SÉNIORS – COUPON A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2020

Nom – Prénom du bénéficiaire : ..... Date de naissance : .....

Nom – Prénom du conjoint(e) : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Adresse e-mail : .....

Souhaite bénéficier du colis

Ne souhaite pas bénéficier du colis

(Merci de cocher la case correspondant à votre choix)

## Madame Dubost

SOUVENIR D'UNE CORNILLONNAISE SOURIANTE ET DÉVOUÉE



Le 10 mars dernier, Jeanine DUBOST, née LIOTARD s'en est allée... Portrait d'une habitante au grand cœur qui s'est beaucoup investie dans la vie de la commune pour le bonheur de ses habitants.

Issue de la famille LIOTARD, honorablement et historiquement connue sur la commune de Cornillon-Confoux, Jeanine DUBOST était la petite-fille de Lucien LIOTARD, régisseur pour les Vergers de Provence. Il est à l'origine de la construction de l'Espace Pièle, à l'époque un entrepôt de stockage.

Passionnée par l'histoire transmise au travers de chaque objet, Jeanine DUBOST était devenue antiquaire. Elle tenait dans le village, dans les années 70, une boutique d'antiquités, « La malle de Cornélius », avec Odette DAVID.

Soucieuse de faire plaisir à son prochain, Madame DUBOST était devenue bénévole en qualité de présidente du syndicat d'initiative et de l'association culture et loisir entre les 70's et 90's. Elle avait à cœur de proposer de belles expositions de peintres connus dans l'ancien presbytère, d'organiser une concentration de véhicules anciens en partenariat avec la cave coopérative du village et un loto annuel.

Elle proposait également des sorties en bus plusieurs fois dans l'année. Ces petits voyages faisaient souvent l'objet d'une sortie exceptionnelle pour les « anciens » qui ne connaissaient que le travail et se déplaçaient peu et Madame DUBOST prenait beaucoup de plaisir à voir combien ces escapades donnaient le sourire et procuraient de la joie à tous les participants.

**Aujourd'hui, nous souhaitons saluer sa mémoire et son dévouement et mettre en lumière cette femme bienveillante.**

## Remerciements

ET SOLIDARITÉ

**Pendant la période de confinement : des commerçants et artisans actifs et des Cornillonnais solidaires !**

Les commerçants et artisans de la commune s'accordent à dire que vous, Cornillonnais, avez été présents pour soutenir leur activité et souhaitent vous en remercier chaleureusement.



**Des bénévoles mobilisés pour la fabrication de masques**

La mairie souhaite remercier les bénévoles qui ont fourni du matériel ou donné de leur temps pour fabriquer des masques de protection sanitaire.



## Mathilde GROS

### PORTRAIT D'UNE ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU, EN MODE « COVID-19 »

Complètement investie par son sport - le cyclisme sur piste - qui fait partie de sa vie comme une « évidence », et toujours prête à partager sa passion, Mathilde GROS, notre championne de 21 ans, nous a accordé un peu de son temps pour parler de cette période « Coronavirus ».

Petit rappel de son palmarès :

2019, Championnat du monde : 3<sup>ème</sup> Vitesse

2018, Championnat d'Europe : 1<sup>ère</sup> Keirin, 3<sup>ème</sup> Vitesse

2017, Championnat du monde junior : 1<sup>ère</sup> Keirin, 1<sup>ère</sup> 500m contre la montre, 1<sup>ère</sup> Vitesse

Après l'annonce le 14 mars de la fermeture de tous les lieux recevant du public non essentiel, le 17 mars le Gouvernement ordonne à tous les français le confinement. Mathilde, sa famille et la Fédération Française de Cyclisme envisagent déjà que cette période sera longue. Ils s'organisent donc pour que les entraînements continuent. La décision est prise : le confinement se fera avec sa famille à Cornillon-Confoux. Tout le monde se mobilise.

Ses partenaires sportifs lui prêtent des équipements qu'ils font livrer directement chez ses parents.

La Maman de Mathilde devient son coach sportif et son frère et sa sœur des compagnons d'entraînement tandis que le Papa continue de gérer le planning et la logistique relatifs à la carrière de Mathilde. Une solidarité familiale infaillible alors que cela faisait 8 ans qu'ils n'avaient pas été tous les 5 ensemble pendant autant de temps. L'occasion de redécouvrir les plaisirs simples de la vie avec ses proches.

Le 24 mars, le CIO annonce le report des Jeux Olympiques prévus initialement à l'été 2020. Cette décision, attendue par Mathilde, a été reçue comme une bonne nouvelle : consciente que les conditions des J.O. auraient été complètement différentes s'ils avaient été maintenus et toujours positive, elle se dit qu'elle a une année de plus pour se préparer et améliorer ses performances.

Mathilde poursuit alors ses programmes d'entraînement : vélo d'intérieur, musculation, exercices cardio, ...

Le 11 mai, le déconfinement est prononcé. Les entraînements évoluent : balades en vélo dans les collines/sur route, en randonnée, sur piste...

Ne perdant pas de vue l'objectif des prochaines

compétitions (Championnat d'Europe en novembre, Championnat de France en décembre), Mathilde est motivée !

Depuis le 15 juin, Mathilde est de nouveau à Saint-Quentin-en-Yvelines. Un retour à la vie « normale » qui la réjouit, excitée de reprendre ses entraînements (avec un protocole COVID-19 strict) et de retrouver son entourage sportif (coach/collègues).

Pendant son séjour à Cornillon-Confoux, Mathilde, sportive au grand cœur, n'a cessé de penser au monde qui l'entoure soutenant l'ensemble des professions « en 1<sup>ère</sup> ligne » : infirmier (e), caissier (e), médecins, .... Et le commerce local en faisant travailler les professionnels de son village.

Elle a également mis un point d'honneur à relayer les consignes gouvernementales sur les réseaux sociaux. Utilisant sa visibilité pour que chacun se protège et protège l'autre en incitant les gens à rester chez eux.

**Une grande sportive avec une belle âme !**

# Travaux



Monument aux Morts



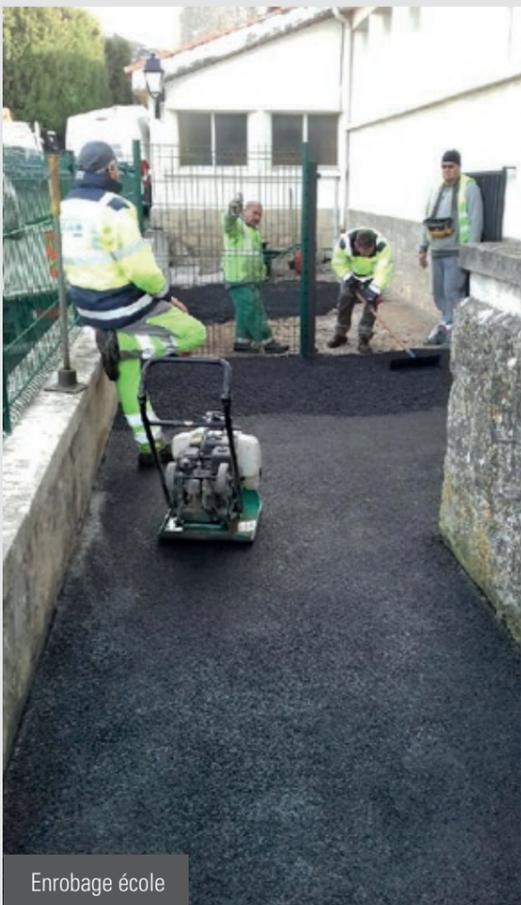
Barrière presbytère



Pose de bornes au village



Coupe bois



Enrobage école



Enrobage parking cimetière



Fenêtre école



Fenêtre école



Désinfection des rues



Ciment Ecole



Eglise Saint-Vincent



## Kung Fu

### SHAOLIN KUNG FU DE CORNILLON

COVID oblige, pendant 2 mois, comme tout le monde, le KUNG FU s'est endormi. Puis, l'autorisation d'entraînements en plein air, par groupe de 10 est arrivée.

Les cours ont donc repris dans le strict respect des directives ministérielles. Depuis le redémarrage, les élèves pratiquent à nouveau les TAO LU du nunchaku, du bâton long, de l'éventail, et, pour le travail des divers coups de pied, les boucliers de frappe qui d'ordinaire sont supportés par un partenaire, à présent, sont supportés...par les arbres ! Les pratiquants respectent parfaitement les distanciations, malgré tout, le cours des très jeunes n'a pas pu rouvrir.

Quant aux deux événements qui étaient programmés, les 20 ans du Kung Fu à Cornillon et la Coupe de France en Aquitaine, le bureau réfléchit à leur reprogrammation.

Suite à l'acquisition d'un nouveau tatami et grâce à des dons (entre autre de la part du CSCC), le club de KUNG FU pourra réintégrer les salles pour pratiquer l'Art martial, sans restrictions (ministérielles), avec 3 nouveaux tatamis.



## BMX

### REPRISE LE 2 JUIN DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ SANITAIRE OPTIMALES.

La reprise s'est faite avec des groupes de 9 pilotes et 1 coach qui évoluent durant les mois de juin et en juillet. Le souhait du club est de pouvoir proposer des pistes libres mais tout cela dépend des consignes sanitaires gouvernementales.

La rentrée du club se fera normalement le dimanche 6 septembre avec une journée « portes ouvertes »... L'occasion pour tous de venir essayer ce sport et de prendre contact.

Par ailleurs, le dimanche 27 septembre, rendez-vous pour le Championnat Régional : une compétition incontournable pour les pilotes souhaitant accéder aux qualifications pour le championnat de France.

# Manifestations



## Festival Marseille Jazz 5 Continents Big Daddy Wilson

VENDREDI 28 AOÛT, 20H30

(réservation gratuite obligatoire Lien de réservation disponible sur [www.cornillonconfoux.fr](http://www.cornillonconfoux.fr))



## Orchestre Philharmonique Provence Méditerranée

SAMEDI 29 AOÛT, 21H30

(réservation gratuite obligatoire - lien de réservation disponible sur [www.cornillonconfoux.fr](http://www.cornillonconfoux.fr))

>> **Exposition de peintures réalistes  
par Madame LARDIN et Madame HENRY.**

**DU SAMEDI 5 AU SAMEDI 19 SEPTEMBRE**

Salle d'exposition de la Médiathèque

**Vernissage : vendredi 11 septembre, 17h.**

>> **Journée portes ouvertes du Club BMX**

**DIMANCHE 6 SEPTEMBRE**

>> **Histoire « La grenouille à grande bouche »**

**VENDREDI 25 SEPTEMBRE - 10H30**

Médiathèque

**(de 3 mois à 3 ans)**



>> **Projection film « A l'Ouest de la Provence »**

**VENDREDI 25 SEPTEMBRE - 18H00**

Oppidum

>> **Hommage**

**SAMEDI 26 SEPTEMBRE, 11H**

Place de l'Horloge

Cérémonie en hommage à Franck CHESNEAU, Cornillonnois, pilote de tracker de la Sécurité civile, décédé accidentellement en combattant le feu de Générac (30) le 2 août 2019.



>> **Championnat régional de BMX**

**DIMANCHE 27 SEPTEMBRE**

## Manifestations annulées

>> **Du 4 au 6 septembre : Fêtes votives**

>> **Dimanche 13 septembre : Journée des associations & Vide-greniers**

>> **Dimanche 20 septembre : 17<sup>ème</sup> édition de la Ronde Pédestre (inscriptions sur [www.kms.fr](http://www.kms.fr) dès 20 juillet)**

La Fédération Française d'Athlétisme nous a adressé le guide de recommandations sanitaires pour l'organisation des courses et la lutte contre la propagation du virus Covid-19.

Alors que nous souhaitons que la 17<sup>ème</sup> édition de la Ronde Pédestre soit maintenue, l'ensemble des contraintes mentionnées dans ce guide, rendent l'organisation et le déroulement de la compétition très complexe. Et même en faisant notre maximum, il nous serait impossible d'arriver au risque Zéro.

Les directives très restrictives de ce guide nous empêchent d'organiser notre course à la hauteur des mesures imposées.

C'est donc en toute connaissance de ce guide et face à la responsabilité qui est la nôtre de protéger tous les participants, que nous choisissons d'annuler la course cette année et vous donnons rendez-vous en 2021.

**« Pour les personnes qui s'étaient déjà inscrites à la Ronde pédestre, veuillez contacter KMS ([www.kms.fr](http://www.kms.fr)) pour connaître les modalités de remboursement de votre inscription. »**





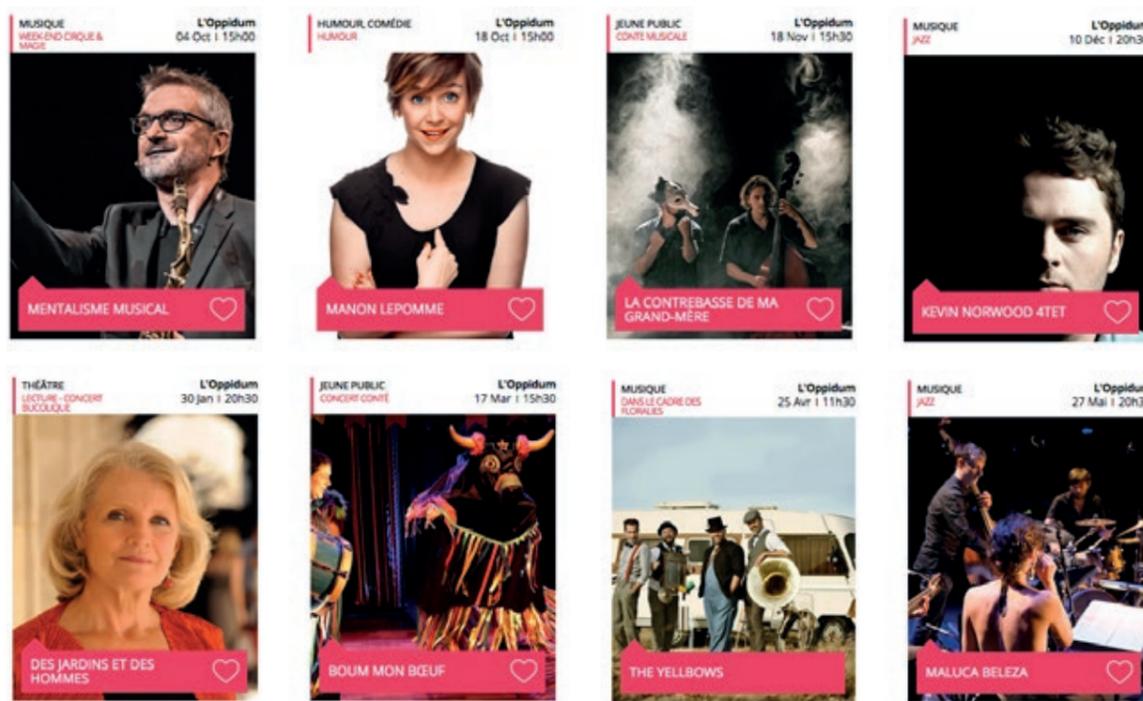
# SCENES & CINES

## UNE NOUVELLE SAISON DE SPECTACLES À L'OPPIDUM !

La saison 2020-2021 s'annonce riche avec une programmation éclectique. Cornillon-Confoux accueillera des spectacles pour les grands et les petits tout au long de l'année. La billetterie (abonnements et places à l'unité) est ouverte dans les théâtres de Scènes et Cinés (dans le respect des mesures d'hygiène mise en place dans chaque lieu) et sur le site [www.scenesetcines.fr](http://www.scenesetcines.fr).

Rappel des abonnements :  
 Abonnement Tentation à partir de 2 spectacles  
 Abonnement Passion à partir de 8 spectacles  
 Abonnement Jeune (- de 26 ans) à partir de 2 spectacles

### Programmation :



### RÉOUVERTURE DU CINÉMA DE L'ESPACE ROBERT HOSSEIN - GRANS

L'Espace Robert Hossein de Grans vous propose, tout l'été, des horaires élargis avec 2 ou 3 séances par jour du vendredi au mercredi, dans le respect des règles sanitaires.  
**Renseignements au 04.90.55.71.53**

# Joies et peines

### Naissances :

Ilian EL HAKIM..... 29 avril 2020  
 Lyana GARCIA..... 14 mai 2020

### Décès :

Ohannes MANOUKIAN ..... 2 avril 2020  
 Christian, Marc, Léon DURAND ..... 12 avril 2020  
 Gilbert, Honoré BISEN ..... 16 avril 2020  
 Gérard, Charles, Albert GIROD..... 3 mai 2020  
 Michelle, Armande, Rose JACQUET veuve THORRAND ..... 3 mai 2020  
 Arlette NEGRONI veuve LENA ..... 11 juillet 2020  
 Annie Jocelyne DOSSETTO épouse CAVALLI ..... 11 juillet 2020

# Bloc-Notes

**MAIRIE** - Tél : 04 90 50 45 91  
 Horaires d'ouverture au public  
 Accueil : du lundi au samedi : 9h - 12h  
 le mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h  
 Urbanisme : du lundi au vendredi : 9h - 12h  
 Permanences en Mairie sur RDV  
 Architecte : 1<sup>er</sup> mardi du mois  
 La clé des âges : 2<sup>ème</sup> vendredi du mois  
 Police Municipale - Tél : 06 74 43 39 51

**AGENCE POSTALE** - Tél : 04 90 50 44 21  
 Du lundi au samedi de 9h à 12h

### ÉCOLES

Ecole Primaire - Tél : 04.90.50.42.93  
 Ecole Maternelle - Tél : 04.90.50.43.13

**OFFICE DE TOURISME** - Tél : 04.90.50.43.17  
**MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE**  
 Tél : 04.90.50.41.40

### DÉCHETTERIE DE GRANS/CORNILLON

Informations et renseignements :  
 06.24.57.02.71  
 Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi  
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h  
 Le dimanche de 8h30 à 12h,  
 fermée les jours fériés

### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Informations et renseignements :  
 0800 800 424 (appel gratuit depuis un poste fixe).

### TRANSPORTS

TRANSPORT À LA DEMANDE :  
 « Allô le Bus » - Tél : 04.42.77.07.07

### TRANSPORTS SCOLAIRES :

Transazur - Tél : 04.90.53.06.79

### GENDARMERIE

Brigade de Lançon - Tél : 17 ou 04.90.42.92.22

**POMPIERS GRANS** - Tél : 18 ou 04.90.55.96.99

**POMPIERS SALON** - Tél : 18 ou 04.90.42.38.88

### DÉPANNAGE EAU

SEM Lambesc - Tél : 0 810 400 500

**M. LE CURÉ - SAINT CHAMAS** - Tél : 04 90 50 94 25

Messe à Cornillon le samedi à 18h30

### ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉES

Florence CAVALLI - Tél : 06 95 01 32 33

Floriane GIUNTA - Tél : 06 29 12 29 10

Caroline PLAS - Tél : 06 18 77 23 79

Cécile RUMELLO - Tél : 04 90 50 46 14  
 ou 06 10 90 52 76

Valérie TABERNER - Tél : 04 90 17 34 62

### ASSISTANTES SOCIALES - Tél : 04 13 31 66 76

Mesdames Triffaut et Tourrenc

### COMMERCES DU VILLAGE

LE BEFFROY - Tél : 04 90 50 47 71

LE JARDIN DES AIRES- Tél : 04 42 56 41 49

TABAC-PRESSE CAZENAVE - Tél : 04 90 50 49 74

### CONCILIATRICE DE JUSTICE - Tél : 04 90 55 76 08/09

Mme Michèle WIELGOSZ-PITZINI

### MAISON DE LA SANTÉ

#### MÉDECIN GÉNÉRALISTE :

Docteur François Yon

Tél : 09.83.24.12.13 ou 06.61.94.75.27

Consultations sans rendez-vous :

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

#### INFIRMIÈRES LIBÉRALES :

Pascale GARNIER

Tél : 04.90.50.48.10 ou 06.12.21.91.82

#### KINESITHÉRAPEUTE :

Sandrine SAUVAGE-CASANOVA

Tél : 06.85.02.40.85

#### OSTÉOPATHE :

Laurence CALATAYUD

Tél : 06.62.20.11.22

### PROFESSIONNELLES DE LA SANTÉ

#### INFIRMIÈRE LIBÉRALE :

Marion RASTOLDO -Tél : 06.46.42.77.22

#### COACH DE VIE/MASSEUSE ÉNERGÉTIQUE :

Manon GUIGNOUX - Tél : 06.95.23.02.62